

**Montant maximum de l'aide Pass classes de mer
selon le territoire intercommunal où se
situe l'établissement organisant le séjour**

Territoire intercommunal	Montant d'aide maximum (€/enfant/jour)*
Auray Quiberon Terre Atlantique	14,00 €
Baud Communauté	15,50 €
Brest Métropole	12,00 €
Bretagne porte de Loire Communauté	12,50 €
Centre Morbihan Communauté	15,50 €
Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique (Cap Atlantique) - communes bretonnes uniquement	12,50 €
Communauté de communes Arc Sud Bretagne	14,00 €
Communauté de communes au Pays de la Roche Aux Fées	11,00 €
Communauté de communes Bretagne Romantique	13,50 €
Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz	19,50 €
Communauté de communes de Belle Ile en Mer	20,50 €
Communauté de communes de Blavet Bellevue Océan	13,50 €
Communauté de communes de Brocéliande	11,50 €
Communauté de communes de Haute Cornouaille	22,50 €
Communauté de communes de la Côte d'Emeraude	10,50 €
Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay	16,50 €
Communauté de communes de Saint-Méen Montauban	11,50 €
Communauté de communes du Haut Pays Bigouden	15,50 €
Communauté de communes du Kreiz-Breizh	25,00 €
Communauté de communes du Pays Bigouden Sud	15,50 €
Communauté de communes du Pays de Châteaugiron	8,00 €
Communauté de communes du pays de Dol et de la Baie du Mont St Michel	15,50 €
Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas	12,50 €
Communauté de communes du Pays de Landivisiau	15,00 €
Communauté de communes du Pays des Abers	10,50 €
Communauté de communes du Pays d'Iroise	10,50 €
Communauté de communes du Pays Fouesnantais	10,50 €
Communauté de communes Lesneven Côte des Légendes	13,00 €
Communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne maritime	21,00 €
Communauté de communes Val d'Ille – Aubigné	8,50 €
Concarneau Cornouaille Agglomération	15,00 €
Couesnon Marches de Bretagne	15,50 €
De l'Oust à Brocéliande Communauté	16,00 €
Dinan Agglomération	13,00 €
Douarnenez Communauté	21,00 €
Fougères Agglomération	14,50 €

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération	12,00 €
Guingamp-Paimpol Agglomération	21,00 €
Haut-Léon Communauté	15,00 €
Lamballe Terre et Mer	12,00 €
Lannion Trégor Communauté	16,50 €
Leff Armor Communauté	15,00 €
Liffré-Cormier Communauté	11,00 €
Lorient Agglomération	16,00 €
Loudéac Communauté – Bretagne Centre	17,00 €
Montfort Communauté	10,00 €
Monts d'Arrée Communauté	30,00 €
Morlaix Communauté	18,50 €
Ploërmel Communauté	17,50 €
Poher Communauté	19,50 €
Pontivy Communauté	16,00 €
Questembert Communauté	16,00 €
Quimper Bretagne Occidentale	13,00 €
Quimperlé communauté	16,00 €
Redon Agglomération	18,50 €
Rennes Métropole	8,50 €
Roi Morvan Communauté	28,00 €
Saint-Brieuc Armor Aggo	13,00 €
Saint-Malo Agglomération	10,50 €
Vallons de Haute-Bretagne Communauté	10,50 €
Vitré Communauté	10,00 €

* Ce montant maximum peut être doublé - avec un plafond de 30 €/jour/enfant – si le groupe partant en séjour répond à au moins l'un des critères suivants :

- inclut des jeunes résidant dans un [Quartier Prioritaire de la politique de la Ville](#) ou un [Quartier de Veille Active](#)
- provient d'un établissement recensé en [REP/REP+](#)
- provient d'un établissement « orphelin » niveau 1 (établissement hors REP/QPV dont l'Indice de Position Sociale est inférieur ou égal à 78)
- provient d'une section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)
- provient d'un établissement régional d'enseignement adapté (EREA)
- provient d'un lycée d'enseignement adapté (LEA)
- provient d'un établissement en *zone rurale autonome très peu dense* ou d'un établissement RPI (regroupement pédagogique intercommunal) en *zone rurale autonome peu dense*
- classe ULIS